



Un oeil sur le passé, un regard vers l'avenir

PROCES VERBAL DE LA SEANCE  
DU CONSEIL MUNICIPAL

-----  
Séance du 16 JUILLET 2024  
-----

Le Conseil Municipal de SAINS DU NORD s'est réuni à la Mairie de SAINS DU NORD dans la salle habituelle de ses séances le **MARDI 16 JUILLET 2024 à 18 H 30** sur convocation et sous la présidence de Mme Christine BASQUIN, Maire.

Date de convocation : 8 juillet 2024

**ETAIENT PRESENTS** : Mme Christine BASQUIN, M. Jean-Pierre DESSAINT, Mme Maryse DEJARDIN-NOYON, M. Daniel DEUDON, Mme Sabine BUFI, M. Philippe LERICHE, Mme Coralie LECLERCQ, Mme Nathalie POULAT, M. Gilles CONTESSE, Mme Lydie DELSINNE, Mme Anne-Marie LENTIER, M. Thierry LOPPE, Mme Nathalie DAUMERIES, Mme Cindy DRUART, M. Benoît WYART, Mme Mélinda POULAIN, M. Laurent PAYEN, Mme Natacha VAN ELSLANDE, M. Jean-Maurice LARMOIRE,

**ABSENTS EXCUSES** : M. Renaud PERIN,

**ABSENTS EXCUSES REPRESENTES** :

M. Jean-Luc DOUARRE a donné pouvoir à Mme Coralie LECLERCQ,  
Mme Géraldine PRUDENCE a donné pourvoir à Mme Christine BASQUIN,  
M. Jean-Jacques ANUSET a donné pouvoir à Mme Nathalie POULAT.

**SECRETAIRE** : Mme Coralie LECLERCQ.

---0---

La séance est ouverte à 18 H 30.

Mme Christine BASQUIN, Maire, procède à l'appel des Conseillers.

Elle signale que le quorum est atteint.

## I - TARIFS PLAN MERCREDI

Mme le Maire explique à l'assemblée que dans le cadre du Plan Mercredi, les parents accueillis à AVESNES-SUR-HELPE ne sont plus accueillis après avoir été sollicités.

Le Plan Mercredi a été préparé et validé avec le Comité de pilotage, le suivi administratif sera fait à SAINS-DU-NORD par Mme Séverine PAINCHART, le choix du local est l'Île aux Enfants pour la journée complète (lieu le mieux adapté avec le parc).

Nombres de places déterminées par la PMI et la CAF : 24

Publication pour les inscriptions dans le Bulletin Municipal, relance dans Panneau Pocket et Facebook avant le 26 août 2024, 7h30.

24 places réparties comme suit :

- 10 enfants de moins de 6 ans,
- 14 enfants de plus de 6 ans.

Des aménagements et achats sont nécessaires :

- achats pour les grands : tables et chaises pliantes,
- 1 chalet (dalle de béton coulée jeudi pour son installation, José a trouvé chez ses fournisseurs, le montant s'élève entre 700 et 1 000€) pour stocker le matériel et 1 chariot.
- 2 réfrigérateurs et 1 micro-onde, plus petits matériels (jeux) et à l'usage peut-être l'installation d'une cloison amovible dans la salle de motricité.

Prévoir la fermeture des armoires par colsons pour ne pas mélanger avec ce que l'école utilise (2 activités dans le même bâtiment : respect des différents personnels).

Personnel recruté : travail en partenariat avec la 3CA (N. DAUTREPES dans le cadre de la CTG, convention territoriale globale que nous avons signée avec la CAF), 3CA + 4 villes (AVESNES-SUR-HELPE, AVESNELLES, SOLRE-LE-CHATEAU et SAINS-DU-NORD) qui encourage cette mise à disposition.

Les agents recrutés : plusieurs candidats recommandés par la 3CA et aussi venant du Plan Mercredi d'AVESNES-SUR-HELPE, réduction de leurs effectifs car accueil de moins d'enfants.

- 1 Directrice BAFD (Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur),
- 1 BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur),
- 1 PEC en renfort.

Bilan Prévisionnel 2024 : 8 000€, (8 164€ pour 3 mois).

11 heures (7 h 15 - 18 h 15) car préparation et remise en place des locaux pour

l'école le lendemain.

Ce soir vote des tarifs p5 du document journée PEDT (Projet Éducatif Territorial) :

- 3 tranches obligatoires pour bénéficier d'une subvention CAF (tarifs conseillés par la CAF, une réunion avec Mme CAZÉ : bénéficie de la bonification Plan Mercredi car labellisé donc 1 580€ pour 4 mois (bonification tarifaire car CTG : calcul en cours).

Mme Anne-Marie LENTIER demande pourquoi pas de tarif unique ?

Mme le Maire répond que c'est le même tarif à AVESNES-SUR-HELPE.

Mme Natacha VAN ELSLANDE demande Comité Pilote ?

M. Laurent PAYEN demande si la MSA participe ?

Réponse : Côté associations M. Thierry LOPPE, et Mme Marie Louise GARDON, Si absence, il n'y aura pas de remboursement ou il faut avoir une bonne raison.

Mme Natacha VAN ELSLANDE : Est-ce réhibitoire ? Je ne pense pas.

Mme Anne-Marie LENTIER : Quel est le nombre de places ? Comme Mme le Maire vient de le préciser : 24, décidé par la PMI en fonction du local. Environ 40 parents ont répondu.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte les tarifs :

Contre : 0

Abstentions : 3 (M. Jean - Maurice LARMOIRE, M. Laurent PAYEN et Mme Natacha VAN ELSLANDE).

Pour : 19

## II - JURY CRIMINEL

Madame le Maire rappelle à l'assemblée que le tirage au sort pour les futurs jurés doit être effectué.

Mme le Maire informe l'assemblée que l'âge accepté est à partir de 23 ans, pas avant.

Ont donc été tirées au sort les personnes suivantes :

- Mme Marie BOUDERLIQUE page 16 - ligne 7 - Retraitée,
- M. Pierre CARLIER page 22 - lignes 10 - Retraité,
- M. Pascal CANART page 21 - ligne 2 - Retraité,
- M. Thierry SCHOLLAERT page 133 - ligne 3 - Sans Emploi,
- Mme Bernadette FRIZZARIN page 100 - ligne 9 - Retraitée,
- Mme WULLIN Ophélie page 145 - ligne 13 - Commerciale chez BERNER.

## III - VENTE D'UNE PARCELLE RUE GAMBETTA POUR L'INSTALLATION DE LA PHARMACIE

Mme le Maire informe l'assemblée que la pharmacie Galerneau est reprise avec prévision du transfert Rue Gambetta déjà évoqué plusieurs fois.

Pour ne pas bloquer les nouveaux pharmaciens, je leurs ai fait la proposition de vendre une parcelle cadastrée section B N° 1368, pour une superficie d'environ 1000 m<sup>2</sup>, sise au N° 6, rue Gambetta (bâtiment pharmacie et parking : ils sont entrain de déterminer le nombre de m<sup>2</sup>)

Vu l'estimation en date du 08 juillet 2024 émanant de la Direction Générale des Finances Publiques - Division du Domaine - 82, avenue du Président J.F Kennedy à 59033 LILLE CEDEX,

Donc acceptez-vous de vendre ce qui nous permettra de maintenir notre pharmacie, au prix de 11,90€ au m<sup>2</sup>.

Date butoir 2025, bâtiment et parking entre 800 et 1 000 m<sup>2</sup>, au prix de 11,90€ le m<sup>2</sup>.

Mme Natacha VAN ELSLANDE demande si compris dans le projet global, délibération en Février 2023 Amestia, Avril : réévaluation,

Mme Anne - Marie LENTIER : projet global,

Mme Natacha VAN ELSLANDE demande si c'est l'Association AVESNES-SUR-HELPE, AVESNELLES.

Après en avoir délibéré et vote à main levée, à l'unanimité, la Conseil Municipal **ACCEPTE** la vente de la parcelle Rue Gambetta pour l'installation de la pharmacie.

#### **IV - CONVENTION AVEC ENEDIS DANS LE CAS PETITES VILLES DE DEMAIN**

Mme le Maire informe l'assemblée qu'il faut inscrire par anticipation les projets pour qu'ils puissent se projeter dans les aménagements et travaux sur leurs réseaux, se coordonner.

Mme le Maire propose de signer l'autorisation.

Le Conseil Municipal,

OUÍ l'exposé ci-dessus,

Après en avoir délibéré et vote à main levée, à l'unanimité, la Conseil Municipal **ACCEPTE**, la proposition de Mme le Maire.

#### **V - CHOIX DU NOM POUR LE LOTISSEMENT DES 21 LOGEMENTS - RUE JEAN BAPTISTE LEBAS**

Mme le Maire informe l'assemblée qu'il faut faire un choix de nom pour le lotissement de 21 logements,

Mme le Maire propose : LES MANAÇONS (lieu - dit sur notre cadastre).

Besoin urgent pour identifier les adresses.

Nathalie rappelle l'histoire du nom « manaçons »

Le Conseil Municipal,

OUI l'exposé ci-dessus,

Après en avoir délibéré et vote à main levée, à l'unanimité, le Conseil Municipal  
**ACCEPTÉ** la proposition de Mme le Maire.

## **VI - PARTENARIAT AVEC LE GROUPE LOOMIS, ENTREPRISE DE TRANSPORT DE FONDS POUR LE DISTRIBUTEUR DE BILLETS**

Madame le Maire informe l'assemblée sur les travaux de l'ancienne caserne dans le cadre des services à la population. Rencontre avec la Poste dans le cadre du transfert de l'agence postale (pour les aménagements nous leur avons évoqué le distributeur de billets et pour la poste donc pour SAINS-DU-NORD, il travaille avec LOOMIS, nous avons pris contact. Ils sont très réactifs et cela facilite nos travaux d'aménagements. 1 seul interlocuteur et installation juxtaposée pour la sécurité).

Plus le distributeur sera utilisé moins cela coûtera à notre collectivité.

M. Daniel DEUDON plan sécurité déjà fait.

Mme le Maire propose d'acter le partenariat (12 000€).

OUI l'exposé ci-dessus, après en avoir délibéré,

**ACCEPTÉ**, la proposition de Mme le Maire.

## **VII - FACTURES A PASSER EN SECTION D'INVESTISSEMENT**

Madame Maryse DEJARDIN, Adjointe aux Finances, rappelle à l'Assemblée les dispositions concernant l'imputation en section d'investissement des acquisitions de matériel et de mobilier des collectivités locales.

Madame Maryse DEJARDIN liste les factures :

- \* FACTURE du 14 décembre 2023 – NFI  
Maison du Bocage – 1 licence Microsoft Office  
A PASSER EN INVESTISSEMENT : **324,00 €**  
ARTICLE [2051](#)
  
- \* FACTURE du 22 février 2024 – SUMUP  
Maison du Bocage – 1 caisse enregistreuse  
A PASSER EN INVESTISSEMENT : **358,80 €**  
ARTICLE [2188](#)
  
- \* FACTURE du 30 avril 2024 – HENRI JULIEN  
Maison du Bocage salon de thé – 3 tables  
A PASSER EN INVESTISSEMENT : **492,55 €**  
ARTICLE [2188](#)

- \* FACTURE du 30 avril 2024 – HENRI JULIEN  
Maison du Bocage – Machine à café REGINA  
A PASSER EN INVESTISSEMENT : **122,40 €**  
ARTICLE [2188](#)
  
- \* FACTURE du 03 mai 2024 – BUT  
Maison du Bocage salon de thé – 6 chaises  
A PASSER EN INVESTISSEMENT : **224,94 €**  
ARTICLE [2188](#)

Mme Natacha VAN ELSLANDE demande des précisions sur l'acquisition des tables, chaises et cafetière.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal **ACCEPTÉ**, à l'unanimité.

#### **VIII - INFORMATIONS : LIVRAISON TRACTEUR, RENCONTRE AVEC CAP EMPLOI AFIN DE RECRUTER UN ASVP - (AGENT DE SURVEILLANCE DE LA VOIE PUBLIQUE)**

Mme le Maire informe l'assemblée que le tracteur est arrivé la semaine dernière avec le broyeur (voté au budget TTC 54 000€, fonctionnement prêt/location avec option d'achat).

**CAP Emploi** : personnes en reconversion professionnelle, différents candidats pour ASVP (Agent Surveillance Voie Publique) ont postulé.

Le suivi et la formation seront faits par CAP Emploi (Aide à 80% sur salaire brut, + 4 000€ prime si CDI).

Mme Anne-Marie LENTIER demande si ce poste est possible pour une personne handicapée ?

Réponse : oui en fonction du handicap.

#### **IX - QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES**

Pièce de Théâtre le 21 septembre 2024, sous la halle.

La séance est levée à 19 h 17

**Le Maire**  
**Christine BASQUIN**

